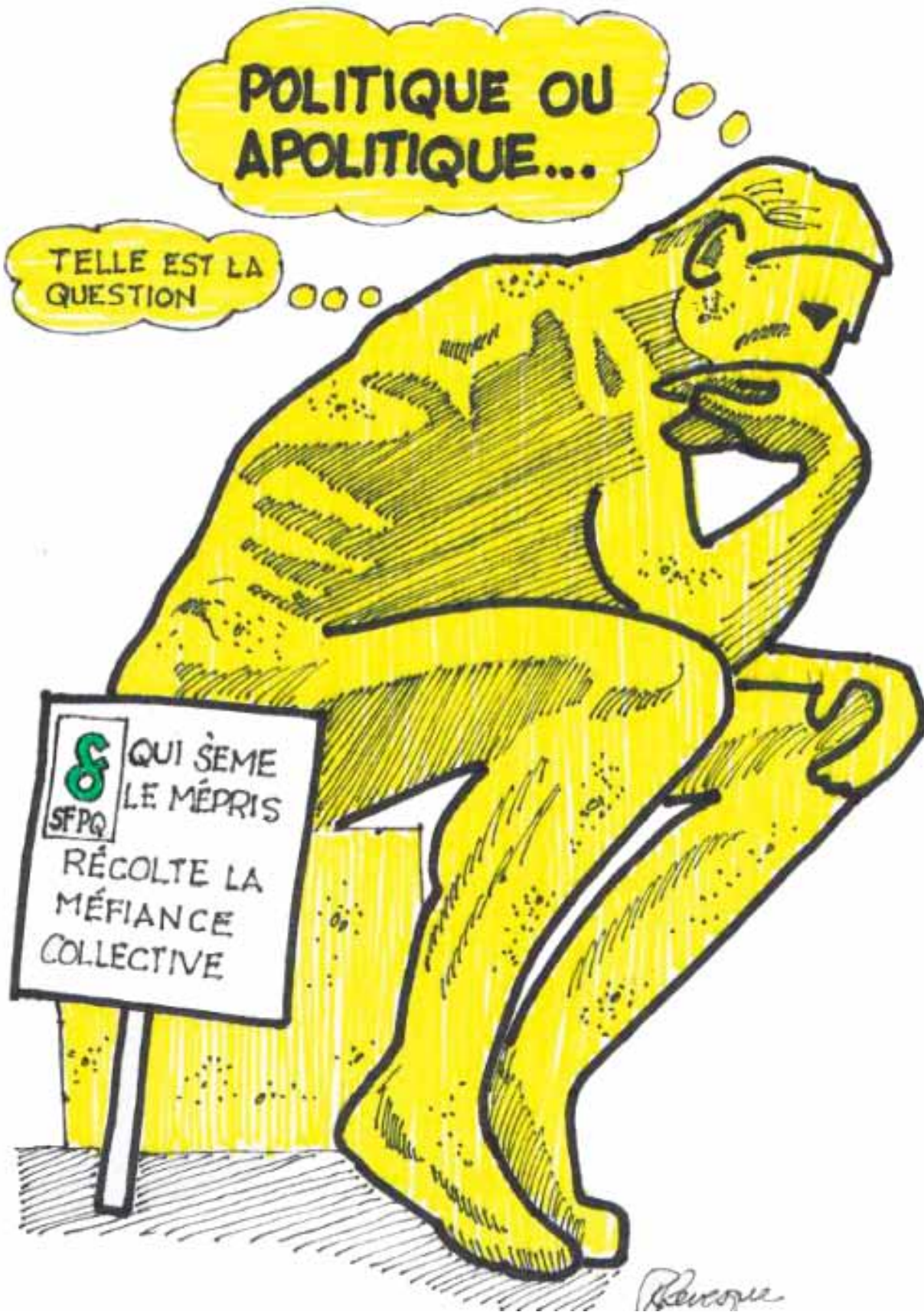




Le Rassembleur

Bulletin du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec de la région Montréal—Laval



Une mobilisation historique

Au moment d'écrire ces lignes, nous connaissons les résultats du vote des membres sur les ententes de principe des accréditations fonctionnaires, ouvriers et Agence du revenu du Québec. Des résultats modestes, mais des résultats qui ont été acceptés par les membres ayant participé à leur assemblée générale. Est-ce que le résultat et le contenu des ententes sont convenables pour tous? Je ne crois pas. Certains d'entre vous sont soulagés; d'autres sont frustrés. Mais nous devons accepter la décision prise par les membres en toute connaissance de cause.

L'histoire a été marquée par un employeur qui défend une idéologie contraire aux valeurs de notre organisation. Et le plan de match des négociateurs patronaux était fait même avant qu'ils arrivent à la table de négociation. Que doit-on en retenir? Comment un gouvernement peut-il avoir si peu d'ouverture alors que nous savons qu'il y avait de l'argent disponible pour Bombardier, pour le Fonds des générations et pour certaines autres entreprises privées.

Est-ce que nous avons tout fait pour sauver les meubles? Est-ce que nous avons été assez combatifs? Est-ce que notre mobilisation et notre solidarité ont été à la hauteur de nos demandes? Ce sont plusieurs questions que nous devons nous poser et surtout auxquelles il faut répondre.

Est-ce que nous avons sauvé les meubles? Non, pas tous: nous avons perdu des avantages importants. Oui, toutefois nous avons aussi sauvé des choses importantes que le gouvernement voulait récupérer et nous avons gagné des demandes que nous avons formulées depuis fort longtemps. Avons-nous été assez combatifs? Je ne crois pas. Nous aurions dû, selon moi, aller plus loin, risquer plus, nous avions des idéalistes devant nous. Alors peut-être que pousser davantage aurait changé les résultats. Mais je ne suis pas à la table de négociation et je fais confiance à mes représentants nationaux. Alors, pour eux, le contexte n'était pas favorable.

Est-ce que notre mobilisation et notre solidarité ont été à la hauteur de nos aspirations? Oui, et même plus, puisque les membres de notre région ont tout simplement été incroyables, inspirants, mobilisés et solidaires. Nous avons fait 4 jours de grève organisés, animés, inspirés et mobilisés. Le 27 octobre ainsi que les 12 et 13 novembre, nous avons totalement volé la couverture médiatique à l'assemblée du front commun dans les médias. C'est le SFPQ de la



région de Montréal-Laval qui a fait la une. Et le 9 décembre dernier, c'est 65 000 personnes rassemblées au Square, quoi dire d'autre qu'INCROYABLE!

Une mobilisation historique pour notre région et la plus grande de l'histoire du Front commun depuis 40 ans! Notre région était l'investigatrice, l'organisatrice et l'animatrice de la journée. Ceci a été apprécié par tous et nous étions prêts à recommencer le lendemain. Ce message que vous nous avez envoyé a été clairement compris. Nous sommes là, nous y croyons et nous voulons réussir. Je tiens à vous remercier du fond du cœur de la part du bureau régional et de la région de Montréal-Laval pour cet incroyable parcours. Pendant les prochains jours, les prochaines années, nous serons là pour vous écouter, pour vous comprendre et pour vous représenter. Nous avons effectué un très grand travail de mobilisation et de stratégie. Nous devons continuer pour être prêts pour la négociation en 2019. Jusque-là, gardez confiance en nous, en vous, envers vos dirigeantes et vos dirigeants, déléguées et délégués locaux qui ont tout donné pendant la grève pour vous!

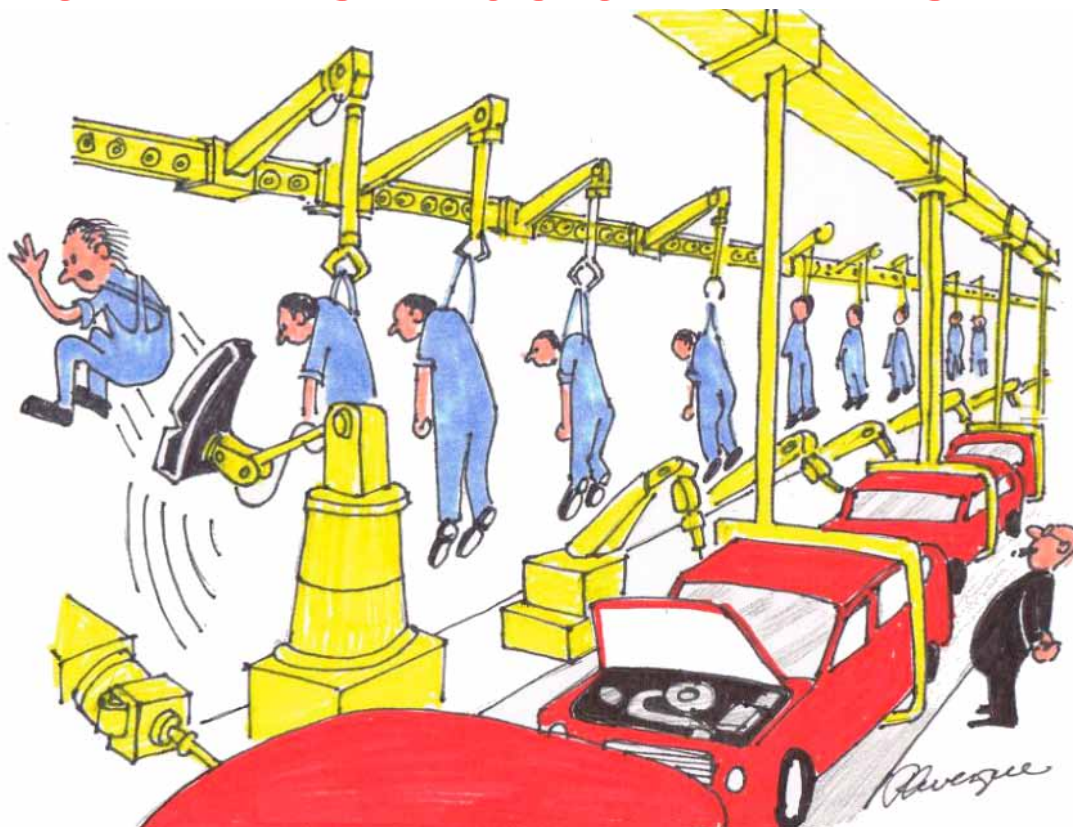
Nous avons maintenant une expérience et une expertise qui fait en sorte que notre région s'est totalement démarquée des autres régions du Québec. Nous avons eu un succès clair et de la stratégie. L'organisation a été presque parfaite. Nous devons relever la tête et en sortir fiers! Nous avons encore d'énormes défis devant nous : les élections provinciales et nous trouver un employeur à la hauteur de nos aspirations. Oui, nous avons cette possibilité. Notre force, c'est vous, c'est nous, c'est toi. Restons mobilisés comme le 9 décembre.

Syndicalement et solidairement,

Jean-François Sylvestre
Président régional



CAPITALISME OU CANNIBALISME



J'ai travaillé suffisamment longtemps en emploi pour constater les nombreuses transformations du marché du travail.

Il fut un temps où lorsque les profits étaient au rendez-vous, les entreprises embauchaient pour augmenter leur production et prendre de l'expansion. Lorsqu'elles accusaient des pertes, les patrons se résignaient à faire des mises à pied. C'était le bon temps de la libre entreprise, le libre marché. Tout entrepreneur avait des chances de prendre sa place au soleil. Les petites et moyennes entreprises ne risquaient pas de se faire avaler par les plus puissantes. Bien sûr, le succès de la compagnie dépendait de la production et de l'exploitation de sa main-d'œuvre.

Quand l'économie était florissante, plusieurs employeurs offraient des primes au rendement et des cadeaux en signe de reconnaissance à leurs employés. Il n'était pas rare de voir des patrons organiser de beaux partys et des activités sociales de toutes sortes. Cette façon de faire contribuait à donner aux travailleurs un sentiment d'appartenance et favorisait l'attraction et la rétention en emploi.

Aujourd'hui, c'est bien différent. Même si une compagnie fait d'immenses profits, ça ne l'empêche pas de mettre à pied ses employés, car les investisseurs sont devenus boulimiques.

Ce n'est plus la perte de productivité ou de profits qui entraînent les mises à pied. Souvent, la cupidité des actionnaires force les entreprises à faire plus avec moins, à réduire au minimum leur personnel afin de maximiser les profits.

Autrefois, les travailleurs étaient des générateurs de productivité, aujourd'hui, ils sont devenus les pions de la bourse. Pour les multinationales, ils ne sont que de la main-d'œuvre jetable.

À l'époque de nos parents et de nos grands-parents, les bâtisseurs d'entreprises se faisaient une fierté d'être les fleurons de leur société. Aujourd'hui, on constate que plusieurs chefs d'entreprise n'ont plus ce sentiment de fierté, de loyauté ou de sensibilité envers leurs employés. Seul l'appât du gain compte à leurs yeux et ces apatrides de la finance n'hésitent pas à se vendre au plus offrant. Peu importe ce que le sort réserve à leurs employés, tout ce qui compte c'est de faire plus d'argent, encore et encore.

Sommes-nous dans une société où les citoyens veulent faire travailler leur argent plus qu'ils ne veulent travailler eux-mêmes? Souvent, ceux qui ont les moyens de faire fructifier leurs avoirs, les déposent dans des placements plus

suite à la page 5

L'accommodement raisonnable

La Charte des droits et libertés de la personne, adoptée en 1975, aura généré d'importants changements dans le monde juridique du Québec, notamment dans le domaine du droit du travail. L'article 10 de cette charte précise que « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. » Les tribunaux viendront, dans les années subséquentes, à formaliser l'interprétation à donner de cet article sous forme de jurisprudence, dans plusieurs domaines du droit, notamment dans l'interprétation des lois et règlements ainsi que des conventions collectives.

Ainsi, les articles 4-14.09 des conventions collectives des fonctionnaires et des ouvriers qui prescrivent le congédiement administratif « à l'expiration de la période d'assurance traitement prévue à l'article 9-38.18 » et se voient assujettis par la Charte. L'impact consiste à interdire la discrimination dans l'application de ces clauses. La Charte des droits assujettit ces clauses de convention collective au concept de l'accommodement raisonnable. Être congédié de son emploi après deux ans d'absence, peut être considéré comme une discrimination, en certaines circonstances.

Ces circonstances rencontrées, la Charte peut accorder au travailleur le droit de réclamer le maintien du lien d'emploi et d'accorder un délai raisonnable au congédiement administratif, lorsqu'un pronostic médical favorable est connu à son dossier. Il y a donc 4 facteurs à réunir pour exercer ce droit.

Premièrement, l'employé doit demander lui-même le maintien du lien d'emploi. Contrairement à la croyance populaire,



l'employeur n'a aucune obligation de vérifier par lui-même si vous pouvez vous prévaloir de ce droit, et vous accorder automatiquement ce délai supplémentaire. S'il le fait de son propre chef dans certains dossiers, ça ne l'oblige pas à faire ces validations pour tous les congédiements de même nature.

Deuxièmement, le délai raisonnable peut être une période significative et variable. Cette période avoisine une année, mais peut s'étirer

lorsqu'une convalescence incomplète présente des évidences de succès.

Troisièmement, le pronostic médical doit être fait par un médecin: rapporter le diagnostic, préciser le traitement en cours, et faire l'évaluation anticipée du délai de rétablissement. De tous les professionnels de la santé, les parties conviennent qu'ils n'acceptent que les opinions médicales d'un membre de l'ordre des médecins.

Quatrièmement, le pronostic favorable doit être clair. Les rapports médicaux incertains et les recommandations complaisantes risquent d'être rejetés par l'employeur. De plus, on peut difficilement contester une décision de congédiement, s'il apparaît que l'employeur n'a jamais été informé du pronostic favorable, ou que ce pronostic a été émis après sa décision.

Les délégués et dirigeants syndicaux devraient rester vigilants lorsqu'il est question d'invalidité. Les membres qui se dirigent vers une absence pour invalidité ne pensent pas aux dispositions de congédiement administratif prescrites à la convention. Pour beaucoup d'employés, la sécurité d'emploi reste un concept imprécis jusqu'à ce qu'un ennui sérieux de santé survienne. Bien que spontanément peu intéressés d'en connaître l'existence et les limites, les membres devraient tous se faire expliquer avant qu'ils en aient besoin, la demande d'accommodement raisonnable.



Louis Jubinville
Représentant technique

suite de la page 3

ou moins éthiques, espérant qu'ils rapportent suffisamment dans un court laps de temps. Comme détenteur d'actions, ils sont même prêts à sacrifier des emplois afin d'obtenir de meilleurs rendements. C'est la bourse qui régule le marché du travail. On pourrait s'attendre à ce qu'une entreprise qui fait des profits mirobolants récompense ses employés, mais c'est souvent le contraire qui se produit. Elle les remercie sans égard.

Nous voilà donc confrontés à un paradoxe. Pour notre retraite, nous achetons des REER. Pour tirer un maximum de rendements, nous contribuons à des fonds de placement. Les gourous de la finance jouent à la bourse pour faire fructifier nos investissements, tout en encaissant une généreuse ristourne sur les rendements. Il est important de souligner la volatilité et l'irrationalité du fonctionnement de la bourse. Une rumeur inquiétante fait baisser les actions, une restructuration dans l'entreprise les fait monter. Tous les aléas planétaires conduisent cette locomotive de l'économie dans un circuit de montagnes russes. Vente, reprise, ralentissement, fusion, mises à pied massives et nous voilà en plein casino.

Plus ou moins consciemment, nous, de la classe moyenne, contribuons à alimenter ce système. Comme travailleurs et petits investisseurs, nos valeurs fondamentales en font souvent les frais. Comme acquéreurs d'actions, nous voulons que notre argent rapporte, mais

comme employés, nous faisons les frais des fluctuations du marché. Nous en payons le prix par les coupures de postes. Nous nous cannibalisons.

Nous ne sommes plus seulement dans le marché de l'offre et de la demande, nous sommes dans le marché de la surenchère. Nous sommes prêts à vendre notre âme pour obtenir du rendement en faisant de l'aveuglement volontaire sur l'exploitation des travailleurs et sur l'exploitation de nos ressources. Peu importe que des humains travaillent dans des conditions plus que misérables, peu importe que des gens meurent au travail, pourvu que ça rapporte ...

La maximisation des profits ne doit pas justifier la surexploitation de nos ressources, sans égard aux impacts environnementaux et à la santé des travailleurs. Au départ, les principes du capitalisme en étaient de création et de partage des richesses. Sommes-nous toujours dans cette voie? Où s'arrêtera ce cycle infernal de la course aux profits? Dans un tel contexte économique et politique où c'est la fin qui justifie les moyens, je me demande si un jour ce sera la faim qui justifiera les moyens.



Marie Claire Baigner
Vice-présidente

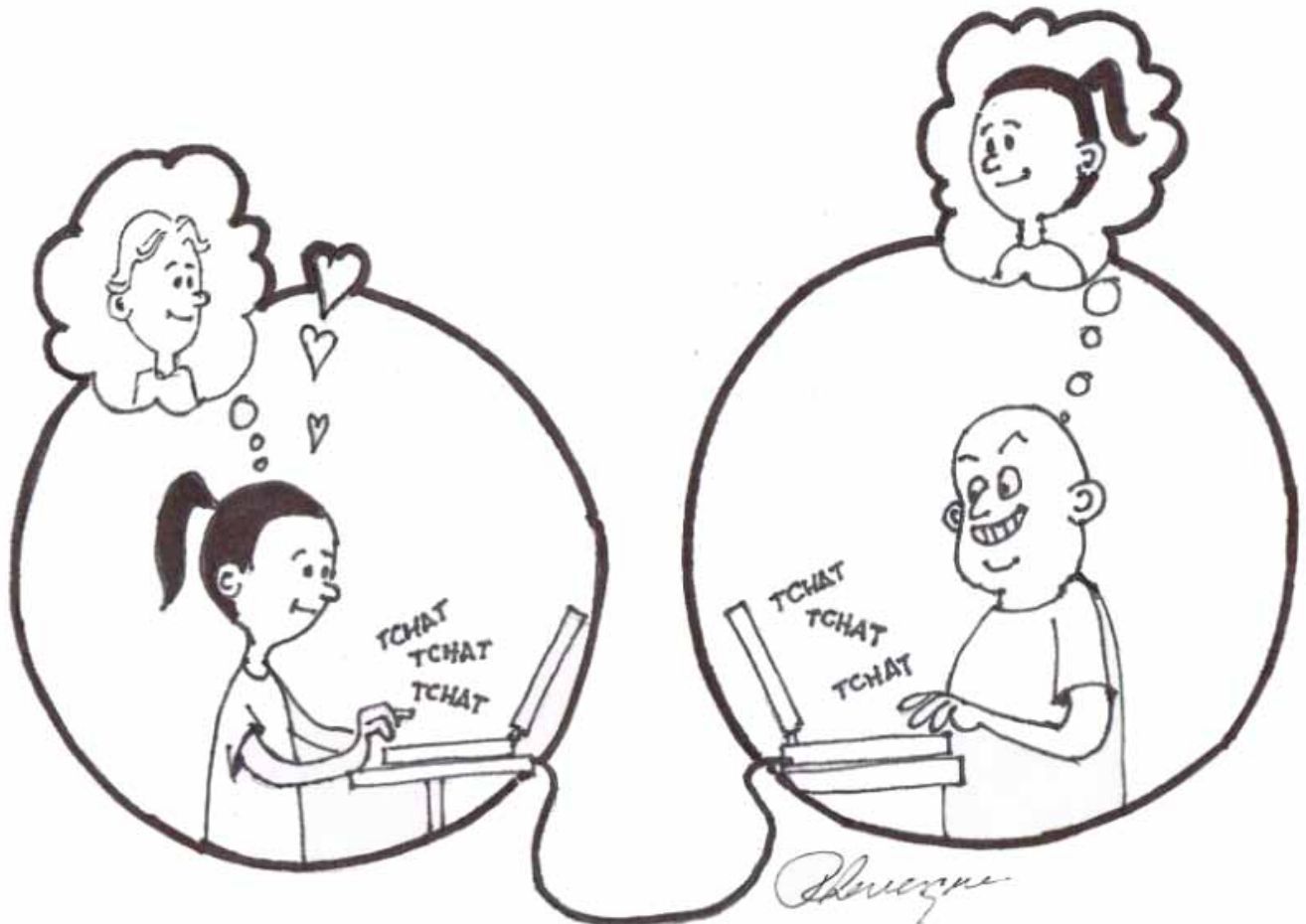
L'Amour en un clic

De quoi allons-nous parler dans cette édition? Du mouvement agressions non dénoncées? Du procès de Jian Ghomeshi? De celui de Marcel Aubut, de celui de Bill Cosby? De la situation des femmes sans emploi? De la déclaration de la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, qui se dit beaucoup plus égalitaire que féministe? Ce ne sont pas les sujets qui manquent.

Mais comme l'été et l'automne ont été des saisons particulièrement chaudes côté syndical et que l'hiver s'est avéré décevant pour les amoureux des sports de plein air et frigorifiques (dû à l'humidité), nous avons pensé à un article sensuel, histoire de vous révéler des comportements encore tabous, mais combien populaires. En fait, nous parlons de solitude. Et que font la plupart des gens seuls qui veulent rencontrer l'âme sœur? Ils surfent sur un site de rencontres. Voici donc quelques trucs dénichés dans nos lectures et d'histoires tirées de faits réels.

Anna (nom fictif) est inscrite depuis plus de 13 ans à un site de rencontre. Rêve-t-elle du prince charmant? À l'entendre nous parler de ses expériences, disons que le prince se trouve ailleurs, s'il existe! Donc, Anna joue le jeu : belle photo, description pas trop brève et pas trop longue, on choisit ses mots. Et on attend les « clics » qui viennent assez rapidement. Nous vous faisons grâce de tous ces répondants qui embellissent leur photo au point de ne pas les reconnaître, des mots gentils et réconfortants qu'on aime bien entendre, mais qui s'avèrent faux, etc. Ainsi donc, un des répondants a rencontré notre Anna et s'est vite empressé de se montrer très intéressé et très sérieux dès la première rencontre.

Les deux ont passé une superbe soirée, pour ne pas parler de la nuit, avant que ce captivant jeune homme prenne ses distances d'Anna dès le lendemain, non sans lui reprocher son enthousiasme. Monsieur avoue ne pas être



« prêt ». En fait, il s'agit d'un homme seul depuis belle lurette qui a entre 35 et 40 ans. Et notre Anna s'est sentie coupable! Avait-elle été trop heureuse, faisait-elle peur aux hommes? Ah, on oubliait, lors de leur « rupture », notre candidat s'est dit désolé et a bien pris soin de mentionner à Anna : tu n'as rien à te reprocher, c'est ma faute!

Les rencontres sur l'internet demandent de la pratique et de la patience. Comme chantait Jacques Brel : au suivant.

Préliminaires

Lors d'une rencontre avec le candidat, préparez-vous à un rejet. Cette expérience peut mettre votre orgueil à rude épreuve. C'est le moins que l'on puisse dire. En fait, n'ayez aucune attente. Dites-vous que vous voulez tout simplement faire une rencontre agréable sans plus, et si cette rencontre débouchait en une relation sérieuse, alors ce serait vraiment extraordinaire.

Trucs

Un petit conseil : soyez vraie. On peut certes améliorer notre profil, mais abstenez-vous d'en « beurrer épais ». Une photo simple, récente, avec sourire devrait faire l'affaire. Dans votre description, les mots devraient révéler qui vous êtes et ce que vous recherchez. Utilisez des mots-clés pour avantager les moteurs de recherche.

À éviter

Nous voulons surtout vous éviter d'ouvrir votre cœur et votre porte-monnaie à un éventuel « prince », disons trop charmant pour être honnête. Car il y a des arnaques sur les sites de rencontres.

Évitez d'ouvrir un fichier venant d'un inconnu. Vous pourriez ainsi infecter votre ordinateur avec un virus.

Bien que votre correspondant puisse vivre des drames émouvants à faire pleurer, ne vous laissez pas émouvoir par ses histoires. Les fraudeurs utilisent souvent ce stratagème pour dépouiller leur victime en prétendant avoir perdu leur épouse, leur enfant, un proche parent, etc. Sans oublier le prétendant dont sa carte de crédit vient tout juste d'être refusée.

Téléphonez d'abord à votre prétendant avant la rencontre. Tout peut paraître vraisemblable en ligne, mais louche au téléphone. Le discours de votre correspondant est-il décousu?

Si possible, vérifiez sur internet le nom de votre prétendant, dont les sites : pigbusters.net et romancescams.org. Si votre correspondant a arnaqué d'autres personnes, il pourrait être connu sur ces sites. D'ailleurs, vous pouvez signaler tout comportement suspect ou toute fraude sur : recol.ca. Surtout, ne jamais, jamais virer de l'argent à l'étranger.

Dernier point, informez une ou deux personnes de votre « rencontre », histoire d'aider la police en cas de cyber prédateur.

Toujours envie d'une rencontre romantique? Nous l'espérons. Nous voulions simplement qu'elle soit fructueuse. N'y a-t-il pas un adage qui dit que chaque torchon trouve sa guenille?

Par ailleurs, notre Anna a fait une rencontre en ligne au mois de décembre, et au moment d'écrire ces lignes, c'est toujours le grand amour. Et elle est très radieuse. C'est vous dire! Un simple « clic ».

**Norma Bakhos, Geneviève Gagnon
et Guylaine Ouellet**
Représentantes à la condition féminine

Le 9 décembre 2015 12 :30, la fatigue jusqu'au bout des doigts...

Je regarde le haut de la côte du Beaver Hall et je vois arriver plusieurs milliers de personnes descendre cette côte avec drapeaux, fanions et musique en arrière-plan... C'est à ce moment précis que j'ai compris que j'étais au bon endroit au bon moment. La grève a été pour moi une grande leçon d'humilité.

C'est avec enthousiasme que j'ai œuvré tout au long dans l'organisation des moyens de pression. C'était une grande charge de travail, beaucoup d'organisation, de plaintes et de désaccords des membres. Mais après tout cela, j'ai compris que je voulais m'impliquer davantage auprès du syndicat afin de pouvoir changer un tant soit peu les choses pour le mieux! J'ai appris beaucoup sur la structure syndicale, j'ai appris beaucoup sur moi-même et j'ai trouvé de bons alliés... C'est avec un grand sentiment d'accomplissement que je peux dire que la grève a été pour moi une belle aventure.

Fanny Bilodeau, déléguée section 202, membre du RJML



La journée de grève du 9 décembre restera longtemps dans ma mémoire, car j'ai été témoin d'une mobilisation extraordinaire de la part des membres de plusieurs organisations syndicales pour démontrer leur insatisfaction envers les offres du gouvernement Couillard et le maintien de nos services publics. Nous avons eu la chance d'entendre lors de cette journée des discours mobilisateurs de nos dirigeants et voir l'énergie débordante des membres qui ont pris possession de la rue que ce soit en dansant ou marchant dans les rues avoisinantes.

Cependant, ce qui m'a le plus marqué lors de cette journée, c'est l'importance du RJML. Pourquoi? Lors de cette journée de grève, j'ai pris conscience des liens qui se sont créés avec d'autres membres du RJML. Au milieu du Square-Victoria, alors que je rencontrais mes collègues du RJML provenant de milieux de travail différents, je n'avais plus l'impression d'être seulement un délégué dans son lieu de travail, j'avais maintenant l'impression de faire partie intégrante d'une grande organisation.

Jean-Benoit Charron, délégué section 224, membre du RJML

J'ai été très impressionnée de voir la quantité de gens qui se sont mobilisés dans notre région afin de faire valoir leurs droits tout en ayant du fun. En plus de faire valoir mes droits, ces journées de grève m'ont permis de connaître et de tisser des liens avec des personnes de d'autres ministères et sections locales que la mienne et d'aider ma section locale durant les journées de grève.

Vanessa Monterio Chaves, déléguée section 201, membre du RJML



Ma première grève comme délégué

Les journées de grève ont été très intéressantes, stimulantes et formatrices. L'organisation locale de ces journées était exigeante et générait du stress, entre autres, en ce qui concerne la gestion parfois lourde des services essentiels pour des collègues ayant des horaires atypiques. Toutefois, une fois mes bottes dans les pieds et ma tuque sur la tête, je partais sur les lignes de piquetage, à l'assaut des rues de Montréal avec conviction et détermination. Seul le moment présent importait et les difficultés de la veille étaient oubliées.

La journée du 9 décembre a été particulièrement excitante. Lors des journées précédentes, on se sentait un peu seul de notre côté. Le 9 décembre, au Square-Victoria, lorsque les sections de Montréal et Laval étaient toutes rassemblées, on se sentait plus fort et plus mobilisé. On avait vraiment le sentiment de pouvoir changer les choses. Ce sentiment s'est vraiment amplifié en voyant le Front commun descendre la côte du Beaver Hall, sur l'Ode à la Joie. J'avais vraiment l'impression à ce moment-là que tout était possible.

Simon Landry, délégué section 211, membre du RJML



C'était ma première expérience sur la ligne de grève; j'étais nerveuse et fébrile à l'idée, mais surtout motivée. Je me rappellerai toujours du 12 novembre; nous avons décidé de prendre la rue pour aller rejoindre les autres sections au Square-Victoria. À ce moment là, nous étions trois en tête, à ouvrir la manif, en brandissant fièrement la banderole « SFPQ en grève ».

Au moment où nous descendions la côte de Beaver Hall, je savais que dernière moi j'avais plusieurs centaines de personnes bruyantes et déterminées à obtenir une convention à leur image. À ce moment précis, j'ai su pourquoi mon implication m'était si chère et pourquoi j'allais continuer à m'impliquer. Je vais continuer pour tous ces gens qui sont derrière nous et qui comptent sur nous. La grève m'a permis de nous voir tous solidaires et fiers d'être fonctionnaires!

Karine Dextras Paquette
Représentante jeune régionale, section 213

Quand le pouvoir de l'argent domine le monde politique québécois

Depuis le discours du budget du ministre des Finances du Québec, Carlos Leitao, c'est aussi le premier discours sur le budget qui est équilibré. Mais comment pourrait-il en être autrement dans ce qui semble être une course à obstacles où les seules personnes gagnantes sont les mieux nanties de la société civile ou les alliés du régime néo-libéral de Philippe Couillard.

Dans cette obsession récurrente vers le déficit zéro (qui passe par le saccage de ce qui reste des acquis de l'Etat-Providence), il n'y a de la place que pour les gens riches et célèbres (qui ont tout) et les gens qui n'ont plus rien. Et fini les rêves de la Révolution tranquille des années 1960 sur la création d'une classe moyenne qui doit constamment se justifier d'exister.

Ce gouvernement semble plus rapide pour sortir des milliards du trésor public de ses goussets que d'agir sérieusement sur l'économie québécoise pour lutter contre la pauvreté ou l'évasion fiscale. Dans le conte des Mille et une nuits, Ali Baba et ses 40 voleurs n'auraient plus rien à craindre : la Commission Charbonneau n'existe plus et il n'y a plus que l'UPAC qui peut encore faire trembler les colonnes du temple du Québec.

Certaines personnes continuent d'abuser de leurs pouvoirs avec toute l'insolence que leur donne leur immunité. Au niveau des alternatives au gouvernement Couillard (PLQ), ce n'est pas PKP du (PQ) ou Legault de la (CAQ) qui pourrait incarner les vertus dont le Québec a cruellement besoin. Il ne faut pas se surprendre si le tribunal de l'opinion publique est de plus en plus cynique face aux élites sociales, économiques et politiques qui cherchent à nous gouverner, car cette surenchère se fait à notre insu et à nos dépens. Evidemment, certains sondages vont confirmer l'avance des libéraux, mais l'écart se rétrécit face à ses adversaires du PQ et de la CAQ.¹



Le gouvernement Couillard vit sa gouvernance de crise en crise : quand il n'est pas remis en question par des controverses qui sont reliées à des scandales de financement illégal, c'est l'UPAC qui fait arrêter des ex-politiciens d'influence comme Nathalie Normandeau, Marc-Yvan Côté. La première a déjà été nommée vice-première ministre du Québec par Jean Charest. Le second a toujours su graviter près du pouvoir et de l'argent. Il doit aussi une partie de sa triste célébrité pour avoir été nommé, à plusieurs reprises, aux travaux de la Commission Gomery sur le scandale des commandites qui a éclaboussé le gouvernement fédéral et le PLC (Parti libéral du Canada). Toute la marque de commerce de ce parti politique a frappé l'imaginaire collectif des gens qui ont fait les liens entre le pouvoir et l'argent, pour ne pas dire le pouvoir de l'argent.

On vit dans une belle société civile, pleine de contradictions, d'hypocrisie, d'arrogance et d'inégalités...

Alain Tremblay
Délégué de section, section 225

¹ « Journal de Montréal », 160324, pp.2 et 3.

Forgeron à militant



Les derniers mois ont été occupés, chargés autant à l'agenda qu'en émotions. L'adage dit «c'est en forgeant qu'on devient forgeron» mais après l'automne 2015, il devient « c'est en manifestant qu'on devient militant »!

Par une belle journée d'août, nous avons été convoqués à Longueuil pour lancer les bases théoriques de notre automne. La formation des directeurs de grève m'a été très utile, puisque j'avais été Chef de ligne en 2007 durant une grève de 3 mois à mon ancien travail, mais un piquetage à point unique de 24 h sur 24 h, 7 jours semaine, sans service essentiel est nettement plus facile à gérer!

Dans la 214, durant les trois premiers jours de grève, le piquetage était réparti entre trois points. Notre exécutif a été mis fortement à contribution puisque tout le monde a dû faire au moins dix heures sur les lignes à gérer les listes de présence, assurer la sécurité et endurer

les récriminations des membres. Je tiens à souligner qu'ils sont restés exposés aux éléments de Mère Nature et ont fait le ménage des lieux à la fin de la journée sans prendre des pauses de deux heures au restaurant.

De plus, je tiens à remercier personnellement les membres du LSJML qui m'ont aidé à gérer le point de l'est de l'Île et qui ont eu le sang-froid d'arrêter des dix roues à coups de flûtes durant le piquetage du 12 novembre au bureau du député Marc Tanguay à Rivière-des-Prairies.

A certains moments, je me suis questionnée sur la "promotion" de coordonnatrice régionale de l'est de l'Île que notre président régional m'a donnée. En plus, de ma section, j'ai dû gérer quatre à cinq sections les jours de grève. Le 11 novembre, le jour que nous avons essuyé toute une raclée judiciaire en étant soumis à des injonctions pour 800 adresses, je me suis couchée à 1 h du matin pour refaire le plan initial puisque nous avions 600 personnes et sept autobus convoqués à 6 h le lendemain matin. Le blocage du centre commercial n'a pas été une réussite totale,

mais voir la gérante du café complètement péter un câble et faire disparaître le bureau du député derrière les toilettes chimiques a rendu l'évènement divertissant finalement!

La gestion des humains n'est pas toujours une partie de plaisir, mais deux événements m'ont dit que j'étais à ma place à titre de coordonnatrice. Ma ligne de piquetage sur Fullum a été dansante, festive et enjouée. La danse en ligne, les tournois de poches et "pitch la peanut" ont fait passer les journées rapidement. Mon moment ultime fut l'arrivée de la FAE le 9 décembre par la côte de Beaver Hall et qu'un membre, les larmes aux yeux, m'a pris dans ses bras pour me remercier de lui avoir fait vivre un tel moment de solidarité.

J'ai acquis de l'expérience et une maturité syndicale qui me permettent de regarder les futurs défis de notre organisation avec confiance.

Jolyne Tessier
Présidente section 214
Coordonnatrice régionale de grève

Etsi j'avais...



Au moment d'écrire ces lignes, nous savons que les membres ont accepté l'entente de principe à plus de 75 %, et ce, avec un taux de participation de 40 %, ce qui est en passant élevé pour un syndicat. Les jeux sont faits, la tournée nationale de consultation des membres est terminée, et ceux-ci se sont prononcés: il ne reste plus qu'à signer notre nouvelle convention collective.

Effectivement, l'entente de principe ne représente pas ce que nous avons demandé lors de nos tournées de consultation; c'est le propre des négociations, en arriver à une solution mitoyenne entre deux offres diamétralement opposées, celle gouvernementale et celle syndicale. J'en entends déjà dire que nos moyens de pression ont été en vain, ce à quoi je répondrais : souvenez-vous de la première offre que nous avons sur la table, le fameux 0 %, -0 %, -1 %, -1 %, -1 %... avouez que l'offre actuelle est nettement mieux que la première! Si vous le pensez toujours, est-ce que vous savez que c'est dans la nuit du 17 décembre qu'une entente est intervenue entre le SFPQ et le Conseil du trésor, et ce, parce qu'ils ont vu que nous ne reculerions pas dans nos moyens de pression et que nous étions déterminés? Cela, on le doit à vous!

Bien entendu, notre nouvelle convention collective n'est pas parfaite, elle se trouvait dans un climat d'austérité, mais nous nous sommes tenus debout et nous avons eu des gains! Alors, nous pouvons toujours nous questionner avec les « et si j'avais », mais personnellement j'ai encore donné mon 110 % en agissant en tant que coordinatrice de grève, j'ai été stimulée par

vos participation et votre enthousiasme, et je n'ai aucun regret!

J'ai été fière des membres que j'ai rencontrés, qui ont participé aux nombreuses consultations qui ont eu lieu dans la dernière année, qui ont voté pour donner à notre syndicat tous les moyens possibles d'agir, et ce, pouvant aller jusqu'à une grève. Vous m'avez permis de vivre une expérience extraordinaire, car non seulement vous avez tous été présents pour les grèves qui se sont déroulées les 27 octobre, 12 et 13 novembre et le 9 décembre 2015, mais en plus vous y êtes allés avec détermination et le cœur au ventre! Vous étiez tellement beaux à voir avec vos drapeaux, vos sifflets, vos trompettes et votre grand sourire d'enfant qui fait un mauvais coup en traversant le Centre de commerce mondial. Bref, vous avez été tout simplement éblouissants! Vous avez été tellement présents que c'est le SFPQ qui a fait le plus souvent la une des médias, rendant les autres syndicats du Front commun jaloux!

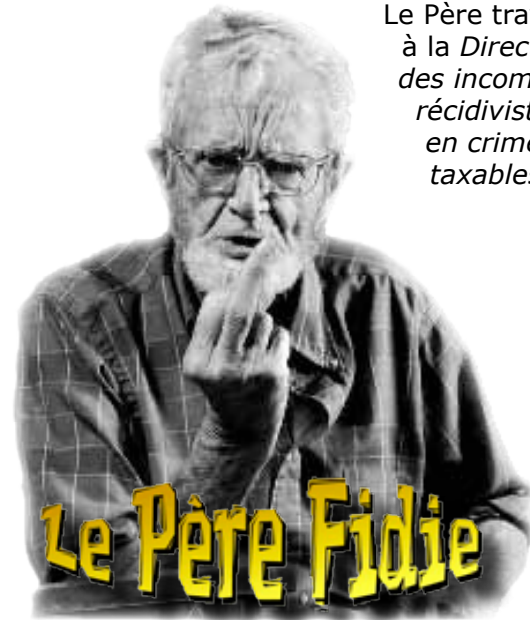
Nous avons su nous tenir debout face à ce gouvernement austère, et nous n'avons absolument pas à nous demander des «et si j'avais » car tous les moyens ont été utilisés. L'espace d'un instant, nous avons tous été comme dans la chanson de Gerry Boulet : «*Je suis de cette race, qui veut laisser sa trace, en graffitis fébriles, sur le béton de ville, je suis toujours vivant, je suis celui qui r'garde en avant, je suis celui qui frappe dedans la vie, à grands coups d'amour...*» et nous avons de quoi en être fier.

Martine Carrière
Présidente de section 213
Coordonnatrice régionale de grève

À force de se péter les bretelles, plus rien ne retiendra sa culotte, que je me disais l'autre jour en écoutant parler notre nouveau patron. Le v'la qui vient nous parler des nouveaux objectifs du service, pour l'année qui vient. Manifestement, c'te nouvelle génération de gestionnaires recrutés au sein du gouvernement, s'est bien installée aux commandes de l'administration publique, avec la ferme intention de perdurer... comme la précédente. Ils sont jeunes et beaux, la quarantaine. Ils sont bourrés de diplômes, et le CV regorge d'expériences juteuses de vantardise, autant qu'une annonce de jeux en ligne.

Ils ont compris rapidement les nouvelles attentes de l'entreprise publique, directement inspirée des dernières modes en matière de gestion. Les v'la soudain convertis au « Lean Management ». Alors que leurs prédécesseurs promettaient de « faire plus avec moins », eux z'autres nous garantissent de « faire autant avec rien ». Nos nouveaux boss n'ont que faire des obligations légales de l'entreprise publique. Ils appliquent les règles de la gestion du risque, à tout ce qu'ils touchent, sans discernement. Des normes de construction à la santé des bénéficiaires, de la sécurité alimentaire au maintien de l'expertise, de l'accès des services aux citoyens à la santé psychologique des employés, nos cadres de l'entreprise de services publics ressemblent à des joueurs de casino. Les uns attendent, avec jouissance, la faillite de leurs confrères et concurrents.

Toutefois, l'enjeu des services publics, c'est nettement plus complexe à gagner que celui de n'importe quelle table de jeu. Faut organiser les soins et les prestations, planifier l'inspection requise par les lois, ou percevoir les recettes fiscales d'un territoire. Economiser dans les services publics, c'est vouloir contrôler des milliers de facteurs humains et de hasards. Les promesses de nos nouveaux gestionnaires restent aussi innocentes et naïves, conformes à la vision politique du ministre. Ils jouent et misent d'annonces de services, et rajoutent aux enchères de nouvelles prétentions organisationnelles. Celles-ci, justement, nous sont communiquées dans nos secteurs de travail, juste après le budget du ministre. A ce jeu, les mises sont symboliques pour l'organisation. Jamais le gestionnaire ne prend de risque personnel dans ce jeu. Au plus, joue-t-il des postes et des salaires d'employés. Parfois, malchanceux, c'est l'existence de son service qui est sur la table.



Le Père travaille à la *Direction des incompris récidivistes en crimes taxables.*

Mais vient un jour la reddition de compte. D'obscurs comités de l'Assemblée nationale se farcissent les savantes explications de nos élites. Les cartes tombent sur le tapis vert, devant nos députés. Les raisons d'un succès sont si simples à trouver. Les qualités du dirigeant, l'expérience du gestionnaire, le savoir-faire de l'analyste. Les échecs sont, par contre, noyés dans ces rapports illisibles, par des explications et statistiques sulfureuses. Parfois on y reproche la piètre scolarité des employés, ou les méchantes contraintes des conventions collectives. Il n'est jamais question des défaillances de l'organisation du travail, et encore moins des errements hiérarchiques de l'institution.

Au final, on constate que les services publics, en régie interne ou en sous-traitance, restent constamment la proie de ces parieurs professionnels de l'État. Ils n'offrent de réponse à la crise des services publics, qu'en jouant à la roulette avec notre patrimoine collectif. Le contribuable croit toujours y laisser sa chemise à chaque réforme d'institution. L'élastique de patience peut rompre à tout moment. Si on n'y fait pas attention, c'est toute la culotte qu'on va perdre collectivement.

CLOM OU MOOC

Souhaitez-vous découvrir une matière? Êtes-vous curieux ? Peut-être aimeriez-vous étudier dans un domaine, mais vous n'en êtes pas certain ? Le CLOM (MOOC en anglais) peut vous aider. Je vous en propose quelques-uns qui proviennent particulièrement du Québec et de la France.

Définition d'un CLOM ou MOOC

Un CLOM (cours en ligne ouvert et massif) ou MOOC (Massive Open Online Courses) est un cours en ligne que vous pouvez suivre sans frais et sans obligation de votre part. Lors du déroulement du CLOM vous pouvez réaliser des Quiz et exercices, parfois un examen final. Vous pouvez obtenir une attestation de participation à certaines conditions. La durée moyenne d'un CLOM est de six semaines avec environ trois heures d'étude par semaine.

Ce type de cours, popularisé aux États-Unis en 2012, attire aujourd'hui des millions de personnes du monde entier (source TELUQ ULibre).

Il existe de nombreux cours gratuits, en ligne et en français, au Québec, en France et dans d'autres pays de la francophonie. Vous trouverez ci-après différents endroits pour suivre ces cours.

EDUlib

EDUlib est la plateforme de l'Université de Montréal, des HEC Montréal et de Polytechnique Montréal. De nombreux cours vous sont proposés en finances, affaires, marketing, génie, chimie...

<https://cours.edulib.org/courses>

Ulibre

Les cours en ligne ouverts et massifs (CLOM - MOOC) de la TELUQ
Ulibre offre deux cours qui reviennent régulièrement : Conciliation travail-famille : défis et solutions et Introduction à l'histoire politique du Québec.

<https://ulibre.ca>

Ouvert-CEGEP à distance

Actuellement il y a un cours que vous pouvez prendre en tout temps intitulé le corps en équilibre, c'est vital! Ce cours ouvert à tous présente une exploration du corps humain, de ses dessous invisibles à l'œil nu, soit les molécules et les cellules, jusqu'aux plus grandes structures, les organes et les systèmes.

Un autre cours, Mes finances en toute confiance, est à venir. C'est une introduction à la planification des finances personnelles.

<http://ouvert.cegepadistance.ca>

FUN

Environ une soixante d'établissements universitaires sont présents sur FUN (France Université Numérique). Presque tous les domaines universitaires sont proposés. Voici des exemples de cours à venir :

À la recherche d'autres planètes habitables.

Comprendre la 4G.

Ecrivez votre premier programme avec Java.

Cours de français langue étrangère.

La compta pour tous.

Les origines moléculaires de la vie.

Problèmes énergétiques globaux...

<https://www.fun-mooc.fr>

MOOC en anglais

<http://www.onlinecoursereport.com/the-50-most-popular-moocs-of-all-time/>

Unow

Unow est née fin 2012. Unow continue de se développer avec toujours la même mission: proposer le meilleur de l'éducation et de la formation au plus grand nombre. Unow propose des cours dans une grande variété de domaines dont les affaires, l'économie, l'informatique, la gestion de projets, le management, le marketing...

<http://www.unow.fr>

Université Laval

Développement durable: enjeux et trajectoires. Cette formation propose une réflexion sur le développement durable et la prise de conscience de ses enjeux sous des perspectives historiques, environnemental et socio-économique.

Commotion cérébrale : prévention, détection et gestion dans mon milieu. Ce MOOC démystifie la commotion cérébrale, précise le rôle des intervenants impliqués dans la gestion de ce type de traumatisme crânio-cérébral et accompagne le participant dans la mise en place d'un protocole de gestion des commotions cérébrales adapté à la réalité de son milieu. Il s'adresse tant aux professionnels de la santé qu'aux parents, entraîneurs et sportifs.

Formation du 25 avril au 10 juin 2016.

<https://www2.ulaval.ca/les-etudes/mooc-formation-en-ligne-ouverte-a-tous.html?gclid=CN6ovsfBu8sCFUk6gQod9jAK5w>

UQTR

La littératie financière et fiscale ouverte à tous, cours de 5 semaines qui commence le 14 mars 2016
Jouer pour apprendre en petite enfance, automne 2016

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=1318

Jean Michel Judkowiak
Section 220

Merci Diane!



Au retour du congé des fêtes, j'ai appris que notre adjointe administrative régionale, Diane Champagne, nous quittait en avril pour la retraite. C'est avec un mélange de joie pour elle et de tristesse pour moi que j'ai accueilli la nouvelle.

La première fois que j'ai travaillé avec Diane, c'est durant le sauvetage de la soirée régionale soulignant le cinquantième anniversaire de notre organisation. La date buttoir était au début octobre et à la fin août rien n'était encore fait. Initialement, je n'étais pas dans le comité organisateur. Je ne comprends pas encore le contexte, mais finalement, je me suis retrouvée responsable des inscriptions, gestionnaire de la soirée, coordonnatrice du Rassembleur spécial et du contenu visuel de la soirée avec Diane. Travailler avec elle fut agréable puisqu'elle est structurée, perfectionniste et respectueuse des délais.

Ensuite, elle a été une lectrice et correctrice attentionnée du journal régional Le Rassembleur.

À titre de dirigeante, je serai toujours redevable envers Diane pour tous les coups de main qu'elle m'a donnés ou les rappels qu'elle m'a faits, toujours très poliment, mais clair pour éviter que la 214 soit perdante ou non conforme. Quand elle ne pouvait pas régler elle-même le problème, elle savait me référer à la bonne ressource.

Durant l'automne 2015, j'ai passé plus de temps au bureau régional que chez moi pour l'organisation des journées de grève. J'ai pu constater que Diane a veillé sur nous à distance par la gestion de la logistique, des services essentiels et a répondu à des centaines de courriels de dirigeants insécures ou membres perdus.

Diane, je te souhaite, en mon nom et celui du Comité régional de l'information, du plaisir, des bons livres et de fabuleux voyages pour une retraite très bien méritée.

Jolyne Tessier
Comité régional d'information

Le Rassembleur est le journal régional
du SFPQ Montréal — Laval
accessible à l'ensemble de ses membres.

Commentaires et articles :
SFPQ Montréal — Laval
Le Rassembleur

425, de Maisonneuve Ouest, bureau 1005
Montréal (Québec) H3A 3G5
lerassembleur@sfpq.qc.ca



Consultez nos éditions en ligne!
<http://www.sfpq.qc.ca/publications/rassembleur/>

Photos reproduites sous licence Creative Commons,
sans droit ou du domaine public, avec crédit selon le cas

**Reproduction des textes permise
à condition d'en mentionner la source**

Dépôt légal BAnQ et BAC

Comité régional d'information :

Louis Jubinville
Christine Marsolais
Jolyne Tessier

Révision des textes :

Sylvie Lafortune
Christine Marsolais

Mise en page et infographie :

Jolyne Tessier

Dessinateur :

Raymond Lévesque

Prochaine date de tombée: 3 juin 2016